

PARLEMENT PROVINCIAL.—Au nombre des actes sanctionnés durant la dernière session, on compte ceux qui suivent :

Acte concernant la compilation des statistiques des naissances, mariages et causes de décès dans cette province.

Acte pour amender la loi concernant la vaccination.

Cette dernière mesure a simplement pour objet de permettre aux hôpitaux de recevoir l'allocation annuelle du gouvernement, sans les obliger à recevoir les varioleux, excepté sur un ordre du Conseil Exécutif.

La mesure concernant les statistiques est d'une importance majeure, au point de vue de l'hygiène. C'est un grand pas de fait dans la direction d'une bonne législation sanitaire.

Il est permis d'espérer beaucoup dans ce sens, en voyant l'intelligence avec laquelle la législature de Québec traite les questions soumises à son examen, et la bonne volonté qu'elle manifeste à l'égard des mesures concernant la santé publique.

CENTENAIRE.—On signale l'existence, dans le comté de Montgomery, Illinois, d'un couple de centenaires M. et Mme. Fruits, âgés le mari de 113 ans, et la femme de 111 ans. Voilà maintenant 87 ans qu'ils sont mariés.

NOMINATION.—La Corporation de cette ville a nommé le Dr. Larocque, seul médecin pour l'hôpital des variolés.

RUMEUR.—Le professeur Sterry Hunt, de Boston, est arrivé à Ottawa.

On dit que le gouvernement lui a offert de le nommer chimiste analytique pour la Puissance.

ANECDOTE TOUCHANT L'HONORABLE PREMIER.—Le *St. John's News* rapporte le fait suivant à la louange de M. de Boucherville. Lorsqu'il pratiquait la médecine à St. Athanase, il aimait peu à être dérangé la nuit, et lorsqu'on frappait à sa porte durant la nuit, il demandait si l'on avait de l'argent. Dans ce cas, il répondait aux gens d'aller chercher le docteur un tel, à St. Jean. Si au contraire le requérant répondait qu'il n'avait pas d'argent, M. de Boucherville se levait, faisait atteler sa voiture et se rendait chez le patient et si ce dernier se trouvait sans ressource, il l'assistait de ses propres deniers.